



*Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine*

Siège de la Commission : 13 rue Ballu 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 17 juin 2014 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,


Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidats du centre de **VILLENEUVE D'ASCQ** (59) à :

GROUZELLE épouse ARLON Cindy
BOUCHE Mathilde
CAIO DIOGO Antoine
DACHICOURT Marine
DELCOIGNE Séverine
DEMARQUE Marion
DERAMBURE Laetitia
DUFOUR Claudia [avec les félicitations du jury]
FIEVE Bérengère
FLAUDROPS Karine
JOYE Charlotte
LEPROHON Lydie
ROLLAND Marion
ROUSSELLE Maïlys
TANCREZ Daisy

Fait à Paris, le 17 juin 2014,
Pour le président de jury,


Marc-André MALBERT
Membre du jury